

SÉCURITÉ CO ET SU

PASSONS DE LA PAROLE AUX ACTES

LA SÉCURITÉ ÉTAIT LE THÈME PRINCIPAL DE LA DERNIÈRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RÉSEAU, INSTANCE QUI REMPLACE LES EX CHS AU NIVEAU NATIONAL.

SÉCURITÉ DANS LES CONTRÔLES OP/CO

Sur ce plan nous avons été entendus, les équipes de Réseau 3 sont en train de plancher sur un projet ambitieux, cohérent et que nous espérons, à terme, efficace.

Le diagnostic présenté par la DG rejoint nos revendications historiques.

Le but final est de doter les agents AG-CO partant en contrôle d'un smartphone équipé d'un système ou d'un applicatif dédié à donner l'alerte en cas de risque.

Le choix du dispositif est à l'étude, les solutions retenues sont :

- AG Net (déployé en surveillance)
- Nomadia (actuellement testé par la DGFIP)
- Wary Me (Actuellement en test à l'Insee)

Il faudra au préalable se doter d'une doctrine de mise en place des contrôles et de réponse aux alertes. Notre seule crainte demeure dans le délai de mise en place : les effectifs, la charge de travail et le turn-over à la DG ne permettent pas d'aller vite !

Le monde change, les tensions, les menaces et les agressions sur les agents publics se multiplient. Partir en contrôle n'est donc plus un acte anodin, il faut le préparer en fonction du type de mission, du lieu, des marchandises, des antécédents de l'utilisateur contrôlé...

La CFDT est également intervenue sur le sujet des contrôles de conteneurs.

La dangerosité de ces contrôles n'est plus à démontrer !

Nous estimons que des équipements, tels que les analyseurs d'atmosphère 6 gaz doivent être généralisés, ainsi que l'information sur les risques liés à ces contrôles aussi bien pour les services de la surveillance que pour les services de contrôles des opérations commerciales.

Notre santé ne vaut pas une belle affaire !

SÉCURITÉ CO ET
SU,
MARS 2024



SÉCURISATION DES BUREAUX ET DES BRIGADES

Voilà un sujet que la DGDDI a du mal à appréhender.

Notre volonté est d'équiper les locaux douaniers de **systèmes anti-intrusion** ou a minima de sas.

Pour les locaux accueillant du public, il faut obligatoirement une **alarme "attentat"** (car les réflexes à adopter sont différents d'une alarme incendie).

À ce stade, le seul signe positif est un rapprochement avec le bureau immobilier de la Gendarmerie afin d'échanger et de comparer les pratiques concernant la politique de sécurisation. Autant dire que l'exercice va être rapide ! il n'y aura pas grand chose à comparer, on est au Moyen Age dans le domaine !

Nous souhaitons aussi que les agents de la surveillance puissent bénéficier de **détecteur** de balise afin de neutraliser la géolocalisation.

Dans le même esprit, la CFDT demande que des enceintes sécurisées soient mises à disposition pour protéger les agents lors des opérations de dépotage, de pesée et pour le stockage des saisies sensibles et/ou importantes.

Bien souvent, les escouades n'ont pas assez de collègues pour gérer la retenue douanière et la sécurité inhérente à la saisie.

Ces questions sont oubliées de nos hauts dirigeants depuis si longtemps, que dans la pratique nous ne sommes pas prêts ! Du reste, pas sûr que les gendarmes soient mieux lotis ! Il en va pourtant de la responsabilité de l'employeur. À l'époque où on peut commettre un attentat avec un couteau de cuisine, la protection des locaux et des enceintes doit être une priorité. Au boulot !

Mais parfois le risque vient de l'intérieur, comme on a pu le voir avec l'incendie par les agriculteurs du garage, d'une partie des **bureaux et de la brigade de Nîmes**.

Les pompiers n'étaient pas au courant que des munitions et des explosifs y étaient entreposés. Un drame a donc été évité, c'est presque un miracle. Rappelons que les agents de la brigade étaient dans les locaux et saluons une fois de plus leur sang-froid. Comment au plan régional nos locaux ne sont-ils pas répertoriés comme « lieux à risques » alors que nous y entreposons des marchandises saisies parfois dangereuses (aérosols, armes, feux d'artifices, piles...). Qui devrait anticiper, proposer, suivre ces problématiques ? Les représentants du personnel ou l'Administration ?... nous vous laissons le déterminer !

**LE SEUL VÉRITABLE SATISFECIT CONCERNE LE PROJET DE SÉCURISATION DES CONTRÔLES CO QUI SEMBLE ÊTRE SUR UNE BONNE DYNAMIQUE.
ESPÉRONS QUE LES MOYENS MATÉRIELS SUIVRONT !**

Un premier test sera opéré dans les bureaux Viti de Colmar, Beaune et Valence, choisis pour mener cette expérimentation. À terme cela concernera tous les contrôles et toutes les unités, CI, Viti, SRE, SRA, CCI, Agents Poursuivants, Dédouanement, Recette.